

Communiqué du 5 mai 2006

Le Syndicat National des Médecins Réanimateurs des Hôpitaux Publics (SNMRHP), syndicat adhérent à la CMH, confirme que l'affectation des Praticiens hospitaliers par le président de CME et le Chef de pôle, après nomination par arrêté du Ministre est conforme à ses attentes.

Dès lors, nous n'adhérons pas au mouvement de grève du 11 mai 2006 principalement ciblé sur ce thème.

Nous serons cependant particulièrement attentifs aux restructurations concernant les services de Réanimation prévues dans les SROSS III et aux conditions d'ouverture des lits de soins continus.

Ces évolutions devront s'effectuer avec une conservation ou un accroissement des effectifs médicaux dédiés fonction des objectifs retenus.

Docteur F. FRAISSE

Président du Syndicat